

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**MAIRIE
DE
TREGUNC**

**DEMANDE DE
SUBVENTION
AUPRES DE
CCA - FONDS
DE CONCOURS**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie - TANGUY Michel - FLOCH ROUDAUT Rachel – LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine – NIMIS Philippe – LE MAREC Vincent – JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – NIVEZ Jean-Paul – SALAUN Fanny – GUYON Yoann - HEMON Morgane – DENIEL Baptiste – BANDZWOLEK Brigitte - SINQUIN DANIELOU Gisèle – LE GUILLOU Marthe – JAFFREZIC Marcelle – ALITURKI Stéphanie.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :

- Marie-Pierre RIVIERE à Régine SCAER JANNEZ
- Dominique DERVOUT à Michel TANGUY
- Sylvie VERGOS à Sonia DOUX-BETHUIS
- Bruno BORDENAVE à Luc LAURENT

Date de convocation : 19 juin 2018

Stéphanie ALITURKI est nommée secrétaire de séance

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

Monsieur TANGUY, Adjoint au Maire, explique que l'un des tractopelles de la commune ayant subi un sinistre le rendant inutilisable, il est nécessaire de faire l'acquisition d'un nouveau matériel pour le remplacer. Un appel d'offre est en cours de préparation pour l'acquisition d'un nouveau tractopelle dont le coût est estimé à 80 000 € HT soit 100 000 € TTC. Il est proposé de solliciter une subvention auprès de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) dans le cadre des fonds de concours pour l'année 2018 à hauteur de 24 343 €. La commune financera 75 657 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission des finances, du développement économique et du personnel lors de sa réunion du 11 juin 2018 ;

Ayant entendu le rapporteur :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention pour l'achat d'un tractopelle auprès de CCA dans le cadre des fonds de concours 2018.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Tregunc, le 2 juillet 2018

LE MAIRE

Olivier BELLEC

